



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

49 N° 9 1922

A propos du 'pari' de Pascal

François JANSEN (s.j.)

p. 489 - 496

<https://www.nrt.be/es/articulos/a-propos-du-pari-de-pascal-3074>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

A propos du « pari » de Pascal.

On connaît ce morceau célèbre de l'auteur des « Pensées » ; on ne le résume pas ; il faut le relire dans le texte même. En proposer un précis exposerait à en dénaturer le sens, les controverses sur la portée de l'argument provenant pour une bonne part de la forme extraordinairement originale que lui donna son auteur. « Un incrédule, écrit H. Petitot expliquant le pari, qui n'est *pas certain* que le Christianisme soit faux est moralement obligé, dans *ce cas où l'éternité d'un bien infini* est en question, de chercher premièrement à s'éclairer, de prier Dieu et au fur et à mesure qu'il *avance dans la foi* d'agir plus religieusement » (Pascal. Sa vie religieuse et son apologie du Christianisme. Paris. 1911, p. 204). En quatre lignes, combien de problèmes, et incontinent quelles incertitudes ! Chercher à s'éclairer et surtout prier Dieu, n'est-ce pas déjà avoir parié *pour* « l'éternité d'un bien infini » ? N'est-ce pas avoir « pris croix que Dieu est ? »

C'est cette page immortelle des « Pensées » que M. Clément Besse, dont nous connaissons surtout les travaux consacrés à la musique sacrée, vient de rééditer chez Beauchesne (1) ; il y a joint un « Discours critique » dont on peut dire qu'il est une étude des plus sérieuses et d'un intérêt captivant.

L'auteur, dans un avant-propos, commence par rappeler opportunément le caractère inachevé et provisoire du célèbre morceau ainsi que les discussions très vives auxquelles il donna lieu ; il formule l'espoir modeste que la controverse, à laquelle il apporte une contribution dont elle devra désormais tenir compte, permettra à tout le moins de préciser un jour avec exactitude « le moment où l'on a cessé de le mal entendre ». Il traite ensuite successivement la question de la

(1) BLAISE PASCAL. *Le pari, avec un discours critique*, par Clément BESSE, professeur à l'Institut Catholique de Paris Paris, Beauchesne 1922. Prix : 2,50 fr

date du pari, et celle de sa place dans les « Pensées »; après en avoir donné un schéma très clair, il en discute la valeur apologétique et finit par conclure que « le pari est un acte de foi ». M. Besse est dur, très dur pour le pari. Celui-ci n'est en réalité qu'une arme dangereuse ou, comme s'exprime l'auteur, « un jeu d'antithèses, impuissant à donner la foi à ceux qui en sont privés et capable de l'énerver chez ceux qui l'ont » (p. 64).

Mais examinons les preuves que M. Besse apporte de son assertion, car tant elles valent, tant vaut la thèse.

Et d'abord, à quelle date faut-il placer le pari ?

En Octobre 1654, opine M. Boutroux : le pari est un défi jeté aux incrédules du point de vue d'une mathématique rigoureuse; il devait faire corps avec les « Pensées ». — Non, oppose M. Lanson, le fameux argument est de 1658; il ne devait pas figurer dans l'Apologie. M. Brunschvicg, appuyé par M. Giraud, accepte comme date probable de la composition du pari cette même année 1658; il sait la place précise qu'il devait occuper dans l'œuvre Pascalienne : section III, consacrée à la dialectique provisoire de la Religion.

Pour des raisons qui nous paraissent convaincantes, M. Besse adopte la date d'Octobre 1654. A la seconde de ces deux dates, en 1658, Pascal est acquis à la secte de Port-Royal; impossible d'attribuer à un janséniste convaincu telle proposition passablement « mécréante » du pari. En 1654, au contraire, Pascal passe par une véritable crise morale, il songe très sérieusement à se convertir, et par ailleurs cette date est précisément celle des lettres à Fermat sur le calcul des probabilités. Cela n'explique-t-il pas que le pari soit à la fois « moralement réel » et mathématique de forme. Car, d'après M. Besse, le pari met en cause Pascal lui-même; préoccupé de son salut, l'auteur des « Pensées » y aurait vu un moyen de conquérir la paix de l'âme. Si le pari est un aparté dans les « Pensées », il n'est en aucune manière une

feinte d'apologiste. Pascal est sincère; c'est l'intérêt au contraire qui poussa Port-Poyal à déclarer que « ce chapitre ne regarde que certaines sortes de personnes », ceux que l'on appelait alors les libertins. — Mais, alors, Pascal a donc douté sérieusement? — Parfaitement, explique M. Besse, si vous entendez par là que sa *raison* n'a pu décider « ni que Dieu est, ni qu'il n'est pas ».

Ici, le raisonnement du discours critique paraîtra sans doute moins convaincant. Pascal, ne l'oublions pas, est homme du XVII^e siècle, il est croyant et traditionaliste; au dire même de M. Besse, c'est à peine s'il perçoit un milieu entre le ciel et l'enfer (1); son fameux pari, pour désespéré qu'il paraisse, sera finalement interprété comme un acte de foi et presque de charité parfaite; et cet homme-là aurait douté sérieusement de l'existence de Dieu et son anti-intellectualisme bien connu aurait pour racines un scepticisme aussi radical? Il sera permis d'en douter (2). Quoiqu'il en soit, ce docteur se croit moralement incapable de renoncer aux résultats essentiels de sa FOI et c'est à ce moment de perplexité morale que le pari lui offre une véritable ressource. La décision interviendra, mais par un coup de *volonté*; au reste, c'est du salut qu'il s'agit plus que de vérité: « il faut renoncer à la raison pour garder la vie. » La règle mathématique des partis peut intervenir: le parti que Dieu est, a pour symbole l'unité multipliée par l'Infini ($1 \times \infty$); le parti que Dieu n'est pas, n'a pour lui qu'un nombre fini de chances multiplié par une quantité finie: les biens de ce monde. Qui ne voit combien cette sorte de calcul dramatise le célèbre argument? Il faut miser sur Dieu, comme on miserait sur la rouge ou la noire. Me trompé-je, mais il me semble que la célébrité du pari lui vient surtout de ses allures de jeu de

(1) Le néant. — (2) Voir une autre interprétation de cette première partie du pari dans « Recherches de Science Religieuse » Janvier-Avril 1921; « Un texte difficile de Pascal. » *Essai d'exégèse* par A. VALENSIN.

hasard. Pascal est donc à même de parier pour Dieu ; il le doit en bonne logique car c'est le seul parti raisonnable... Mais quelque chose l'arrête qui n'est pas raisonnable : ses passions. On conçoit dès lors que seule *l'action* peut couper court à toute hésitation : « Il faut travailler à se convaincre non par l'augmentation des preuves mais par la diminution des passions ». L'argument du pari n'est pas proprement une démonstration de Dieu ; il suggère un moyen de renoncer aux plaisirs pour sauver son âme. Il inaugure la manière *pragmatiste* d'entendre Dieu et la vie future. D'après M. Besse, Pascal serait d'avis que nous n'avons pas « de mécanisme logique pour appréhender Dieu. » Le pari ne saurait porter que sur les doctrines *vraisemblables* : Dieu et la vie future. Mais alors survient une nouvelle difficulté : parier pour un « inintelligible » n'est-ce pas absurde, se demande M. Besse. Aristote n'affirme-t-il pas que le vraisemblable n'est pas l'inintelligible et encore moins l'irréel et, dès lors, est-il seulement possible de parier pour le Dieu « d'inintelligible » de Pascal ? Très juste ; mais qu'est-ce qui empêche, demanderions-nous, que l'irréel paraisse vraisemblable ? Si, par absurde, Dieu n'était pas, son existence cesserait-elle, pour autant, de nous paraître vraisemblable et la probabilité du théisme tomberait-elle du coup à celle de l'athéisme ? Aussi, il nous paraît que M. Besse s'engage dans une voie excellente, lorsque sous le paradoxe de l'argument Pascalien, il soupçonne un élément caché « ce qui est peut-être le tout de la démonstration. » Cet élément ne serait autre que l'Absolu lui-même sous les aspects concrets que lui donnent les dogmes. De ces dogmes, Pascal n'en a jamais rejeté aucun ; ce n'est pas « un agnostique qui parle ici mais un homme normal *qui a foi dans sa raison*, dans la valeur des témoignages traditionnels et dans la réalisation, au delà de la mort, de ses intuitions d'ici-bas » (p. 48). Mais si le pari est « moralement réel », si « selon les lumières naturelles »

Dieu doit être dit inintelligible, on conçoit difficilement que Pascal ne soit pas agnostique ; et, s'il l'est, l'ardeur même d'une foi qui cherche à faire des prosélytes ne va-t-elle pas le rapprocher d'un louche fidéisme dont M. Besse a raison de ne pas vouloir, d'écarter jusqu'au simple soupçon, quand il s'agit de l'auteur des « Pensées » ?

Pour nous, Pascal n'a jamais sérieusement mis en doute l'existence de Dieu. Ici plus qu'ailleurs il conviendrait de se souvenir de son mot admirable : « Vous ne me cherchiez pas, si vous ne m'aviez déjà trouvé ». Oui, *avant toute recherche*, nous avons « de cet absolu que nous cherchons... une conscience positive » (1). Il est en nous comme le terme immanent de nos tendances spirituelles. Notre besoin d'absolue justice, déclare M. Besse, *exige* la vie future. Si Pascal juge l'existence d'une telle justice probable, « s'il la reconnaît, s'il la nomme, s'il la qualifie, c'est qu'à ses yeux l'existence de cette vie future et de Dieu, son soutien, est déjà plus qu'à demi prouvée » (p. 50). Dépouillez le morceau de ses métaphores, et il reste « la vieille preuve de l'immortalité de l'âme par la foi aux sanctions morales ». Quant au tour mathématique de l'argument, ce n'est qu'un « jargon » de science qui le gêne plutôt qu'il ne le sert. Il faut condamner toute méthode de calcul appliqué aux choses morales.

On hésitera sans doute beaucoup à identifier le pari à la vieille preuve de la vie future par la nécessité d'une sanction morale. A nos yeux, le pari présupposerait cette sanction plus qu'il ne la prouve ; il prétendait seulement nous amener à l'attitude pratique qui réunit le plus de chance de nous l'obtenir favorable, mais ce brouillard d'incertitude qui, malgré tous les efforts d'une exégèse acharnée, continue à envelopper la pensée de Pascal, redouble l'intérêt des pages où M. Besse interroge courageusement le sphinx pour lui arracher le mot de son énigme.

(1) S. Th., I., q. 2, a. 1, ad 1^m.

On aurait tort en tout cas, poursuit M. Besse, de conclure de l'intérêt moral du pari à son utilité pratique. Bonne pour « *des incrédules aussi attachés à leur foi, aussi déterminés à la répandre que Pascal* », la dialectique du pari ne saurait convenir à des incrédules ; ils n'y verraient « qu'une preuve en l'air soutenue par de fantastiques calculs » (p. 59). Quant à en appeler à leur intérêt et à spéculer sur un effet de peur, ce serait une méthode propre à déshonorer l'argument du pari ; l'abus qu'en font, paraît-il, certains missionnaires, ne suffit pas à la recommander. L'argument « n'a rien pour lui, ni la science, ni la logique, ni la morale » ; il est de ceux qui sont inutiles à l'apologiste. Au fond, — et c'est la dernière conclusion de M. Besse, — le fameux pari n'est acceptable que comme un sacrifice calculé et irrévocable aux exigences d'un idéal dominateur. Parier de la sorte, c'est jouer son va-tout, brûler ses vaisseaux, faire le plongeon qui consiste à *croire*, c'est-à-dire à affirmer plus que notre science ne perçoit. Et il faut *parier*, car la vie est courte ; et il faut *parier pour*, car nous sommes « embarqués », et la sagesse commande « de s'abandonner aux exigences concordantes de l'expérience et de la pensée et d'aller ainsi jusqu'au bout du voyage, jusqu'à Dieu qui fait croire » (p. 68). Avant Maurice Blondel, *Pascal établit la portée métaphysique de l'action*, non de l'action, force aveugle, mais de l'action contrôlée par l'esprit. Il faut parier comme Pascal a parié, c'est-à-dire se plier corps et âme à l'autorité de Dieu se révélant à nous. Le pari n'est bon que pour celui qui croit déjà ; « c'est une ruse de croyant, par laquelle il s'enchanté lui-même » (p. 69).

On ne contestera certes, ni l'originalité, ni la hardiesse de cette interprétation du pari et moins encore l'intérêt des pages où M. Besse l'expose dans un style empreint d'une rare distinction. Mais Blaise Pascal, un athée positif et spéculatif, — celui qui doute sérieusement l'est, — voilà qui est malaisé à croire ! Or, si nous ne nous méprenons, l'interprétation que propose

du pari M. Besse, implique cette hypothèse. Si le pari est « moralement réel », s'il est tout autre chose qu'une feinte de dévot apologiste, si, comme on nous l'assure, les plus osées des *négations*... ont été notées par Pascal « comme des *perceptions claires de son intelligence* » il faut bien admettre qu'il a mis en doute la condition a priori de toute pensée : l'Absolu. Sceptique en Théodicée, Pascal serait resté par ailleurs fidèlement attaché au Dieu de la foi et de la tradition chrétiennes, ce qui lui donne un fâcheux air de ressemblance avec un fidéiste s'ignorant lui-même. Étrange incrédule que celui qui est attaché à la foi au point de la vouloir communiquer à autrui.

Personnellement, nous inclinerions plutôt à croire que le pari suppose nécessairement les certitudes révélées; l'idée n'en pouvait venir qu'à un croyant; même proposé à un incrédule, il suppose encore les doctrines révélées au moins à titre d'opinions douées d'un sérieux degré de vraisemblance, au point qu'on puisse raisonnablement et qu'on *veuille* courir pour elles le risque de la foi. Et c'est pourquoi nous serions moins sévère pour le pari que M. Besse. La grâce aidant, cela va sans dire, nous croyons l'argument capable d'amener un incrédule à la foi, à condition toutefois qu'il consulte sa raison — et non ses passions dont l'effet est précisément de faire nier en pratique qu'à parier pour Dieu il n'y ait que « le fini à hasarder » contre « l'infini à gagner. » C'est la conclusion que développe très ingénieusement le P. Auguste Valensin dans le bel article qu'il consacre au pari dans le fascicule XVII du « Dictionnaire Apologétique de la foi Catholique ». Il est étonnant que M. Besse l'ait passé sous silence, s'il a pu en prendre connaissance en temps utile (1).

Après tout, les lecteurs de M. Besse ont peut-être gagné à

(1) L'opuscule de M^r Besse porte la date 1922 sur la page de couverture, celle de 1921 sur le feuillet ou titre intérieur. L'imprimerie est du 17 Nov. 1921.

cet oubli; par leur hardiesse même les idées de l'auteur du « Discours critique » ont quelque chose de très stimulant pour la réflexion. Nous ne pensions pas, en commençant, écrire si longuement sur le travail modeste de M. Besse; nous avons avoir été conquis par le charme irritant du problème qu'il pose. Il conquerra sans doute les lecteurs de la « Nouvelle Revue Théologique ». C'est l'excuse et la justification de cette analyse détaillée.

François JANSEN, S. I.